

Les maladies qui cédaient par l'intercession du défunt étaient des érysypèles, des enflures aux articulations, des hernies de vieille date, des névralgies sciatiques, et toute cette série d'affections chroniques beaucoup plus souffrantes que dangereuses, et dont la tendance, comme règle générale, n'est pas du côté de la guérison. Les personnes qui furent ainsi l'objet de la sollicitude du Frère Didace donnèrent dans le temps leurs témoignages, lesquels furent recueillis et mis en ordre à la demande de l'évêque de Québec, qui avait institué un tribunal régulier d'enquête pour dresser procès-verbal de ces guérisons extraordinaires. L'évêque lui-même avait été guéri d'une façon si merveilleuse qu'il crut utile de donner son témoignage par écrit. Comme ce document est le plus précieux de tous, nous le publions dans son entier.

« Nous Jean évêque de Québec croyant rendre le témoignage à la sainteté du Frère Didace qu'ayant une fièvre fort opiniâtre, nous fûmes délivré à la fin d'une neuvaine que nous crûmes être obligé de faire dans le lieu de son tombeau, qui est la petite ville des Trois-Rivières de notre Diocèse; notre maladie commença dans le mois de septembre 1716, laquelle après avoir été violente dans les commencements, se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne put enlever, ce qui nous détermina à faire un voyage au lieu où son corps réside; ce ne fut qu'au dernier jour de la neuvaine que nous fûmes dans l'Église où son corps repose que nous fûmes soulagé et guéri. Dieu voulant apparemment faire connaître à tout notre Diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui en nous obligeant de reconnaître que notre mal s'aggravait plutôt que de diminuer, même durant notre neuvaine, nous ne pouvions devoir notre guérison qu'à la persévérance avec laquelle nous la demandions à Dieu par les mérites de son serviteur. C'est le témoignage que nous devons à la vérité et que nous rendons bien volontiers pour lui marquer notre reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint Frère Récollet dont nous voudrions bien qu'on imitât les vertus.